

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

PV de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 24 novembre 2022, 18:30 à 20:30

Maison des Associations, **Salle Gandhi**, rue des Savoises 15, 1205 Genève

Présent-e-s :

Organisations membres :

ACCED – H. Lopez	IHEID – L. Soler (C)
ADAP – S. Mermod	IREG – P. Egger
ASED – C. Martinet	IRHA – S. Marc
ASN – J-C. Berent	JACO – B. Studer
ASSAFI – T. Seki Khonde, A. Ngoya	KAIC – F. Chanavat
ASVD – A.M. Djeguime, C. Calame	KALL – A. Sprüngli, T. Goncalves
AWRA – B. Nohtani	MCI – A. Stoll
BAMB – C. Lanvers	PHILEA – A. Vergeylen
CEAS – L. Peresson	QUAK – R. Ockwell
CETIM – F. RoCHAT	RAFAD – A. Vergeylen
CSSR – A.Pary, V.Luisier	SECODEV – M. Olivet (CI)
ECHA – C. Bosson	SIT – J-D. Jacquemet (CPDS), K. Studer, C. Studer
EDM – C. Bunzemeier	SOLI – L. Fridrich
EIRENE – M,Uaz Vieira	SWISSAID – A. Vallat
EFI – E. Merlach (CT)	TDH – C. Roduit (C)
FH – D. Hahling, P. Fuchsloch	TOURISM FOR HELP – I. Lejeune
FDF – P. Nicole	TRAD – C. Clemente (CT), C. Gradis
FLOR – J-L. Pittet	UAT – K. Eklu, H. Samara, A. Adaba, K. Sedzro
GETM – A. Mackinnon, D. Stalder	URBA – L. Oswald (CT)
GLOCAL – F. Renevey, C. Martignano	
GRAD – C. Vadon	
GRAINE DE BAOBAB - E. Longet	
HELVETAS – M. Petrocchi (CI)	

Conseil : D. Rossier, I. Milbert, E. Dross, S. Zuin

CT : M. Anne Sarr

CI : S. Rodriguez

Secrétariat : E. Anderson Mottier, M. Buschi, B. Carvas, L. Cruz Hefti, C. Dubouloz, M. Rouquier, F. Tissot, M. Rion, M. Iskander, C. Favre

Invitée : Victoire ONGMANONG EHETH et Edwige YAPO, candidates CT ; Juliette de Montmollin, candidate CPDS ; Bruno Medroa, Candidat CI

Excusé-e-s : C. Schümperli

Organisations membres : ACTARES, ASAC, ASC, ASSOTIC,, FONDATION LE BALAFON, CIOM, COTMEC, CTM, EDFU, HUMA, IDH, KOMBIT, MADR, MAGM, MPF, OMOA, PUBLIC EYE, UNITERRE, UTOPIE NORD-SUD

Dominique Rossier souhaite la bienvenue et excuse Catherine Schümperli qui est rentrée malade de sa mission en Afrique du Sud/Mozambique.

1. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 24 mars 2022

Le PV de l'Assemblée générale du 24.3.2022 est adopté.

2. Hommage à Basile Gross et à Bernard Lecomte

Suite aux décès de deux personnes proches de la FGC, Dominique Rossier leur rend hommage.

Basile Gross, était membre de la Commission technique depuis 2018 et également président de l'Association Amis Suisses – Village Dogons (ASVD). Chargé de programme à l'IHEID, fin connaisseur des contextes sahéliens et des enjeux de développement, il incarnait un équilibre délicat entre la recherche et les réalités du terrain. Ainsi il a géré de manière éclairée et efficace de nombreux projets de développement notamment au Mali et au Burkina Faso.

Il nous a quittés cet été après avoir lutté très courageusement contre sa maladie.

Bernard Lecomte, un homme très charismatique, n'a jamais été impliqué directement dans des instances de la FGC, mais nous sommes nombreux à avoir bénéficié de ses expériences de la coopération au développement. Il prônait l'appui aux initiatives locales qui résonne toujours avec autant d'actualité aujourd'hui. A la recherche de nouvelles formes de collaboration, plus équilibrée, il a influencé notre manière de concevoir le développement.

3. Informations de la secrétaire générale

Catherine Dubouloz présente les informations de la Secrétaire générale Catherine Schümperli en son absence.

Le travail de la coopération s'inscrit dans un contexte international troublé dans lequel les crises se multiplient et se superposent :

- La crise du Covid
- Les changements climatiques
- Les conflits qui nous touchent à double titre : ceux se déroulant dans les pays d'intervention mais aussi les conséquences de la guerre en Ukraine sur l'approvisionnement alimentaire et énergétique.
- Les coûts qui augmentent avec l'inflation des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des matières premières notamment.
- À cela s'ajoute la montée des régimes autoritaires et conservateurs.

Dans ce contexte, le monde de la coopération au développement évolue et voit émerger la notion de nexus ; notion qui fait le lien entre les actions de développement, d'aide humanitaire et de promotion de la paix.

Depuis ce printemps, la FGC est au cœur de ces débats avec plusieurs éléments de réflexions :

- La table ronde organisée le 24 mai dernier en collaboration avec l'IHEID : *Coopération au développement et aide humanitaire : les nouvelles frontières* ;
- Le **Réflexions et débats** qui va nous permettre de lancer une réflexion à l'interne sur la notion du Nexus qui peut faire évoluer nos pratiques ;
- L'émission *Esprit solidaire* de septembre 2023 également consacrée à cette thématique.

Au sujet des conflits et de la sécurité sur le terrain, plusieurs organisations membres ont participé au café-débat du 19 mai 2022 au cours duquel des bonnes pratiques et conseils en matière de précaution et de sécurité ont été échangés.

Sur la question de l'augmentation des coûts liés à l'inflation qui touche fortement l'économie mondiale, l'on constate des taux d'inflation très différents d'un pays à l'autre et cela pourrait avoir des conséquences importantes sur les coûts des projets. Actuellement le franc suisse reste fort vis-à-vis des autres monnaies, ce qui peut compenser partiellement les taux d'inflation, mais la situation reste très fragile. Face à cette situation, le Conseil a tenu à définir une position institutionnelle et à la faire connaître aux OM et à leurs partenaires. Un article détaillant la position du Conseil est paru dans le *Quoi de Neuf* de septembre, et traduit en anglais et en espagnol.

En substance, le Conseil rappelle que les risques inflationnistes doivent être pris en compte dans la gestion du projet dès maintenant. Si des modifications du budget doivent intervenir, il vous est demandé d'en informer la coordinatrice de projet en charge de votre dossier dès que possible.

La FGC ne pourra pas assumer des coûts supplémentaires pour les projets, la responsabilité de la maîtrise des coûts, y compris dans le contexte inflationniste actuel, est du ressort du partenaire et de l'OM.

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

En lien avec la contribution programme de la DDC, le secrétariat de la FGC a rédigé le rapport intermédiaire des activités de la FGC à l'intention de la DDC sur la base duquel, nous avons reçu la proposition de contrat de financement pour les années 2023-2024. Pour cette période, le montant de la subvention DDC est reconduit, soit 4,4 millions de francs par année. Le montant pour 2023 est à confirmer par le vote du budget par les Chambres fédérales en décembre. En revanche, pour 2024, une diminution générale des contributions pour toutes les ONG pouvant aller jusqu'à 7,7% est d'ores et déjà annoncée.

Concernant les autres collectivités publiques partenaires de la FGC, nous avons le plaisir d'annoncer :

- que la commune de Puplinge a commencé à soutenir des projets via la FGC en 2022 pour un montant de 60'000 CHF ;
- un nouvel accord-cadre a été signé avec Thônex pour 70'000 CHF par année ;
- des négociations sont en cours avec Collonges-Bellerive pour un premier financement éventuel en 2023

La préparation du prochain **Programme stratégique 2025-2028** de la FGC va débuter ce printemps et devra être remis à la DDC en fin d'année 2023. Le Conseil et le secrétariat ont prévu une journée de réflexion stratégique avec les OM, le **samedi 10 juin 2023** dans les nouveaux locaux de la FGC.

Elle indique que le **déménagement dans les nouveaux locaux de la FGC aura lieu en mars 2023** et informe que le déménagement risque d'entraîner un retard dans le traitement des projets déposés. Nous vous invitons à prévoir suffisamment de temps pour déposer les projets par rapport au début souhaité du projet.

La salle de conférence sera proposée à un prix préférentiel pour les OM (à 220 CHF la demi-journée ou la soirée).

Au niveau de l'équipe du secrétariat, deux changements sont à noter :

- **La démission de Mélanie Rouquier, coordinatrice des projets d'information**, qui prendra congé lors de l'AG de mars 2023 et dont le poste est au concours. Mélanie a reçu une belle opportunité professionnelle. C'est un départ que l'on regrette, d'une collègue avec qui on a beaucoup aimé travailler et qui a beaucoup apporté à la CI. Elle a aussi créé et développé l'installation de réalité virtuelle « 360° sur le monde ». Elle assure le fonctionnement de la CI jusqu'à l'arrivée de son ou sa successeur·e et continue de suivre le dossier du déménagement. On la remercie pour sa disponibilité pour assurer la transition.
- **Le départ à la retraite de Luisa Cruz Hefti, coordinatrice de projets de développement**, et un hommage qui lui est rendu à la fin de l'AG par Dominique Rossier.

Christophe Vadon (GRAD) demande s'il y aura une petite salle gratuite pour les réunions des OM comme c'est le cas aujourd'hui avec la salle de conférence actuelle ?

Florian Tissot répond que ce n'est pas prévu pour l'instant, car pour pouvoir se permettre de louer ces nouveaux locaux, nous avons besoin de revenus locatifs complémentaires. Nous proposons cependant un tarif préférentiel pour les OM. C'est ce tarif de base qui a également permis les négociations avec les sous-locataires, et qui garantit aujourd'hui des revenus locatifs suffisants.

4. Outils informatiques de gestion – point d'information et impact pour les OM

Le *Quoi de neuf*, n° 206, novembre 2022, consacré aux nouveaux outils de gestion est le document de référence pour ce point de l'ordre du jour. Y sont présentés : le calendrier et les étapes à venir, une nouvelle méthodologie pour la récolte des données de projets (ODD et bénéficiaires des projets) et le nouveau site internet de la FGC.

Dominique Rossier rappelle le fort investissement du Secrétariat pour mener à bien trois projets majeurs dans le processus de modernisation de la FGC ; les outils de gestion, le Site web et le déménagement, qui occupent intensivement le secrétariat depuis quelques mois.

Marie Iskander présente le projet de modernisation des outils informatiques, cf. article du *Quoi de neuf*,

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

mentionné ci-dessus.

Fabienne Chavanat (KAIC) : les flux entre la FGC et ses membres sont bien couverts par le projet, mais qu'en est-il entre les membres ?

Marie Iskander répond que des solutions existent et pourront être mises en place en fonction des besoins.

Émilie Anderson Mottier présente la nouvelle méthodologie établie entre les fédérations cantonales de coopération visant une meilleure harmonisation de la présentation des ODD et les bénéficiaires. cf. article du *Quoi de neuf*, mentionné ci-dessus.

Alain Vergeylen (PHIL) remercie pour le fichier qui est facile à remplir. Mais il questionne l'utilité de la démarche qui lui semble un peu superficielle.

Émilie Anderson Mottier explique que cette méthodologie de présentation des ODD des projets, soutenus par les fédérations cantonales, est le fruit d'une réflexion menée au niveau d'un groupe de travail du FEDERESO. Il a été appuyé par le soutien bénévole d'André de Montmollin, expert reconnu en matière de production d'indicateurs, et par le Service statistique de la DDC.

Alejandro Mackinnon se demande si cela n'alourdit pas les procédures et va faire encore décrocher certaines OM.

Catherine Dubloulouz Chantre présente le nouveau site web, cf. article du *Quoi de neuf*, mentionné ci-dessus.

Fabienne Chavanat demande s'il est possible, pour les OM, de mettre des informations directement sur le site web de la FGC les concernant ?

Catherine Dubloulouz Chantre répond que ce ne sera plus le cas. Cela était possible sur le site web actuel, mais que cette fonctionnalité était largement inutilisée par les OM, tout comme celle des groupes privés pour organiser des séances de comité ou pour des plateformes thématiques. Le but est de se concentrer sur les missions d'information et de communication auprès du grand public. D'autres espaces seront ouverts pour la collaboration entre OM, avec des outils plus adaptés.

5. Adoption du budget 2023

Florian Tissot présente le budget 2023, qui est particulier au vu des deux projets majeurs de la FGC qui vont se concrétiser en 2023, avec la mise en service des nouveaux **outils informatiques de gestion** et le **déménagement dans les locaux de la Rue Rothschild**. Ces deux grands projets impliquent des **investissements importants au cours de l'exercice 2023**.

Pour les outils informatiques de gestion, les investissements sont principalement financés sur un fonds spécifique qui a reçu une dotation de 240'000 CHF en 2022, à la suite d'une recherche de fonds auprès de la Loterie romande et d'une fondation privée genevoise.

Sur ce projet, il restera 274'153 CHF à financer en 2023.

Les frais de fonctionnement augmentent de manière substantielle afin de couvrir les surcoûts suivants :

- Augmentation du prix de la location pour des locaux plus grands, ainsi que les charges relatives, notamment électricité et chauffage : les frais ont été estimés de manière à couvrir une augmentation attendue pour ces deux postes.
À noter qu'une partie de ces surcoûts sont couverts par les revenus locatifs estimés à hauteur de 45'000 CHF par année.
- **Le budget pour le matériel, le mobilier et l'équipement** est également augmenté pour couvrir les besoins qui découlent de l'installation dans les nouveaux locaux. A noter qu'IHEID a mis à disposition de la FGC de nombreuses armoires et bibliothèques, ce qui a permis une maîtrise de coûts d'aménagement.

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

- **Les frais de formation** ont été estimés à la hausse pour couvrir les besoins de formation qui vont découler des nouveaux outils informatiques. L'objectif est de former le secrétariat pour le rendre autonome et lui donner une plus grande agilité pour faire évoluer à moindre coût les outils informatiques en interne.

Ces augmentations sont donc liées aux investissements importants qui seront faits en 2023 (outils informatiques de gestion et déménagement). Seules les augmentations liées aux locaux seront maintenues dans la durée, mais sans les coûts liés aux aménagements des nouveaux locaux et au loyer à double sur un mois.

Pour faire face à ces surcoûts qui impacteront le budget 2023, nous avons augmenté le taux pour le financement du fonctionnement du secrétariat. À ce titre, le prélèvement sur la subvention de l'État de Genève passera de 10 à 12 %, conformément aux dispositions contractuelles faisant passer la contribution du Canton au fonctionnement de 300'000 CHF à 360'000 CHF en 2023.

En 2023, les cotisations des membres, y compris les participations financières, seront ventilées en partie sur deux fonds pour que ceux-ci reçoivent une participation de la FGC via les cotisations de ses membres :

- Dans le fonds pour les outils informatiques de gestion de la FGC, pour 44'153 CHF
- Dans le fonds pour l'information afin de remplacer le financement de la DDC de 40'000 CHF qui était possible avant 2021.

Dans le cadre de la mise en place du nouvel ERP, la FGC se dote d'un nouveau plan comptable. Ce nouveau budget est présenté pour s'adapter à ce nouveau plan comptable.

→ la ligne « charges » des locaux a été détaillée pour s'adapter au nouveau plan comptable

Isabelle Lafranconi-Lejeune (TOUR) demande si les revenus locatifs au budget sont assurés ?

Florian Tissot répond que les revenus qui sont au budget sont des revenus garantis par des contrats signés avec les deux sous-locataires.

Le budget 2023 de la FGC est accepté avec 37 pour et 3 abstentions.

6. Planification financière et quotas de financement pour 2023

Florian Tissot présente les projections pour le financement des projets. Nous avons constaté **un fort ralentissement dans le dépôt des projets** au début de l'année 2022, situation qui avait permis de mettre en financement les projets en liste d'attente et nous mettait en alerte pour 2023. Depuis, la situation pour 2023 s'est équilibrée.

La situation pour 2023 est légèrement moins fluide qu'en 2022 avec un montant des engagements de financement des projets s'élevant à ce jour 8'198'692 CHF (74%) selon les montants budgétés de 11'140'000 CHF, laissant un montant des ressources disponibles en début d'année de 2'941'308 CHF. À noter que 557'000 CHF de projets sont en liste d'attente sur 2023.

Si on se réfère aux données par rang des projets, on constate que nous atteignons les **110 % du budget si l'ensemble des projets au rang 1, 2 et 3** sont soumis au secrétariat selon les prévisions.

Cette situation est semblable avec la situation 2022, puisqu'en tenant compte de la marge de déprogrammation acceptable de 10%, nous sommes en mesure de financer les projets en rang 1, 2 et 3 à venir en 2023. La programmation actuelle apparaît comme maîtrisée puisque nous sommes certains de financer les projets prioritaires, tout en faisant entrer de nouvelles OM. Nous avons également un bon niveau de demande de projets en rang 4 pour absorber les fonds de projets qui ne seraient pas présentés selon les prévisions annoncées.

En 2023, la FGC sera donc en mesure de financer les projets prioritaires à venir (Rangs 1, 2 et 3). Ces projets pourront donc être financés en 2023 dès leur validation au Conseil.

Les projets en rang 4, qui arriveront à l'avenir, seront toujours mis en liste d'attente et pourront être financés lorsque les fonds seront disponibles.

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Perspectives de financements des projets pour 2023

	2020	2021	2022	2023
Rang 1				
Rang 2				
Rang 3				
Rang 4				
Rang 5				

Légende couleur :

Financement certain*
Financement probable
Financement incertain
Financement impossible

* Sous réserve de la confirmation des montants octroyés à la FGC.

Les rangs des projets sont définis selon le règlement sur le financement des projets de développement disponible à la fin de ce document.

Attention ! Le délai pour envoyer vos planifications financières 2023-2024 et annoncer vos nouveaux projets est fixé au 31 janvier 2023. Une communication spécifique vous parviendra prochainement.

7. Présentation de l'association « Unis avec le Togo », membre de la FGC depuis 2022.

Eklou Koffi présente son association Unis avec le Togo – Suisse, qui est entrée cette année à la FGC. Il présente les axes prioritaires de l'association :

- L'éducation pour tous ;
- La santé pour tous ;
- L'environnement.

UAT Suisse a décidé d'entrer à la FGC pour bénéficier d'un accompagnement pour améliorer les projets sur le terrain.

8. Présentation du nouveau nom et de la nouvelle identité visuelle de Genève Tiers-Monde

Delphine Stalder présente GETM créer en 1983 et principalement actif dans 4 pays : Togo, Bénin, Colombie et Pérou.

Elle revient sur le processus de changement de nom pour partager les expériences autour de ce processus participatif, qui prend du temps et fait aussi appel à des aspects émotionnels.

Le choix s'est finalement porté sur un nom en cohérence avec l'identité, les valeurs et les buts de l'association.

GeTM devient donc ...



Ce nom a une connotation moderne et positive. Il associe les deux notions EMPOWERMENT et ACTION.

- EMPOWERMENT = LE POUVOIR D'AGIR : Le fil conducteur de tous les projets depuis 20 ans et représenté dans les principes d'action de l'organisation.
- ACTION = LE BUT : Les personnes autonomes peuvent décider de leur propre destin et agir sur leur situation.

L'apostrophe fait le lien, montre la transition entre l'«empowerment» et l'action.

Le slogan est ainsi composé des notions qui sont chères à l'association.

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

9. Présentation de l'association Découvrir

Dominique Rossier introduit l'association Découvrir, dont les intérêts et les besoins sont en convergence avec ceux de la FGC.

France Laurent présente l'association Découvrir qui travaille à l'intégration professionnelle de femmes migrantes qualifiées et qui œuvre pour développer leur potentiel en Suisse romande. Ces femmes ont des compétences qui peuvent être valorisées en Suisse, par exemple pour des engagements bénévoles au sein d'associations.

Fabienne Chavanat demande quels sont les liens avec l'Hospice général et elle demande ce qui est fait en lien avec la question de la précarité du bénévolat ?

France Laurent répond que l'association travaille main dans la main avec l'Hospice général, le Bureau de l'intégration et que Découvrir reçoit des subventions de la Ville de Genève.

10. Modification de l'article 13 des Statuts de la FGC (Conseil)

Dominique Rossier présente l'argumentaire qui justifie l'augmentation des membres du Conseil:

- Beaucoup de travail en sous-groupes qui nécessite des forces supplémentaires
- 4 membres sont déjà des présidents de commission et ne peuvent pas s'investir plus
- Le président de la FGC doit être maintenant être issu du Conseil

Fabienne Chavanat demande si des personnes membres vont partir, notamment celles qui ont des profils obsolètes.

Dominique Rossier répond qu'il y a une complémentarité et une diversité dans les profils qui composent le Conseil. Ce changement permet de pouvoir accueillir de nouveau profil intéressant.

La modification de l'article 13 des Statuts de la FGC est acceptée à l'unanimité. Le nombre maximum de membres du Conseil passe de 13 à 15.

11. Élection complémentaire pour les Commissions

- a. Commission technique : Victoire ONGMANONG EHETH et Edwige YAPO

Victoire ONGMANONG EHETH est originaire du Cameroun et elle a une expérience de plus de 15 ans dans la coopération internationale et le développement : elle a travaillé dans la fonction publique camerounaise et dans les organisations internationales partenaires du Cameroun. Elle a notamment occupé un poste pendant onze ans au ministère des forêts et de la faune, où elle était directrice de la coopération, de la programmation et des projets. À cette occasion, elle a collaboré avec de nombreuses ONG et organisations de la société civile.

Installée à Genève depuis septembre 2020, Victoire Ongmanong Eheth souhaite faire bénéficier la Commission technique de son expertise de gestion de projets et de développement de stratégies, avec un regard particulier sur les besoins des pays du Sud.

Edwige YAPO est originaire de Côte d'Ivoire. Elle a un parcours de 17 ans dans la gestion d'entreprise sociale et de projets de développement, en particulier dans le domaine de la gestion de l'eau, de l'accès à l'eau potable et de l'hygiène. Elle a notamment fondé à Abidjan une SARL spécialisée sur ces thématiques, qui a fourni des équipements de lavage des mains à 7000 centres de santé ainsi qu'à 5000 écoles durant la crise du Covid-19 ; de plus, la société collabore au programme Wash et Éducation de l'Unicef. Edwige Yapo a également présidé une fondation visant l'autonomisation financière de femmes actives dans le commerce de produits de la pêche. À la Commission technique, elle veut continuer à œuvrer en faveur de meilleures conditions de vie pour les communautés vulnérables des pays du Sud. Edwige Yapo s'est installée à Genève en 2022.

Elle partage avec la FGC de vouloir mettre l'humain au centre de tout. Elle se réjouit de faire partie de cette commission.

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

b. Commission d'information : Bruno MEDROA

Bruno MEDROA travaille à l'IHEID depuis 2017 en tant que *programme manager* dans le domaine de la formation et du développement, essentiellement pour l'*Executive Master* en politique et pratique du développement et l'*Executive Master* en gestion des conflits et des fragilités. Il est familier avec la gestion de projet et leur suivi financier, ainsi qu'avec la thématique de la coopération internationale. Au sein de la Commission d'information, il entend contribuer à la promotion de la solidarité internationale et du développement durable, et compte mettre à profit de la commission ses compétences et ses connaissances du pilotage de projets et de la sensibilisation du public. Il possède un bachelor en relations internationales et un master en études européennes.

Grâce à Liliana Soler et Dominique Rossier, il a été sensibilisé au travail de la FGC. C'est un engagement qui l'intéresse beaucoup et il a hâte de mettre ses compétences et ses connaissances à profit au sein de la commission d'information.

c. Commission du partage des savoirs : Alejandro MACKINNON et Juliette DE MONTMOLLIN

Alejandro MACKINNON est le secrétaire général d'emp'ACT (anciennement Genève Tiers-Monde) depuis 2010. Il est également chargé de cours à la HETS (Haute École de travail social), responsable ou coresponsable de plusieurs modules de formation sur les questions de migration, de développement durable, de transition écologique. Formé en études du développement à l'IUED, il possède une forte expertise professionnelle sur les questions de coopération et de développement durable, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest notamment. Il se propose de revenir à la FGC à la Commission de partage des savoirs pour valoriser ses expériences, après avoir été durant neuf ans membre puis président (de 2005 à 2009) de la Commission technique et durant cette même période, membre du Conseil.

Juliette DE MONTMOLLIN a fait ses études à Genève en géographie et en socioéconomie. Elle est actuellement chargée de projet au sein de l'unité Énergie de la fondation Antenna, qui met notamment en œuvre le programme « Technologies solaires agricoles » au Mali. Elle s'est également occupée du suivi et de l'évaluation des activités et des résultats des projets d'ONU Femmes à Bamako. De ce parcours est née la conviction de l'importance de partager les connaissances, les compétences et les expertises en matière de projets et de coopération internationale, de mettre en commun les savoirs pour en tirer des leçons et améliorer sa pratique. Elle entend ainsi apporter son regard et ses capacités d'analyse à la Commission de partage des savoirs.

L'ensemble des candidatures sont acceptées à l'unanimité.

d. Prise de congé des membres démissionnaires des instances

Giselle Toledo Vera a démissionné du Conseil.

Marie Torddhnal et Joëlle Ribaux de la Commission Partage des savoirs.

Sarah Lachat de la Commission technique.

Dominique Rossier remercie l'engagement précieux de ces différentes personnes au sein des instances.

12. Prise de congé de Luisa Cruz Hefti, coordinatrice de projets de développement

Dominique Rossier fait un discours d'hommage à Luisa Cruz Hefti, coordinatrice de projets de développement depuis 2012 à la FGC.

L'intégralité de son discours est disponible dans la [Quoi de neuf de février 2023](#), à la page 4.

13. Verrée